



Sources en Action Contrat Territorial Vienne Amont

COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE

26 novembre 2021
Eymoutiers



LES PARTENAIRES DU CONTRAT « SOURCES EN ACTION »



LE PROGRAMME « SOURCES EN ACTION » BENEFICIE DE SUBVENTIONS DE :



I. ORDRE DU JOUR

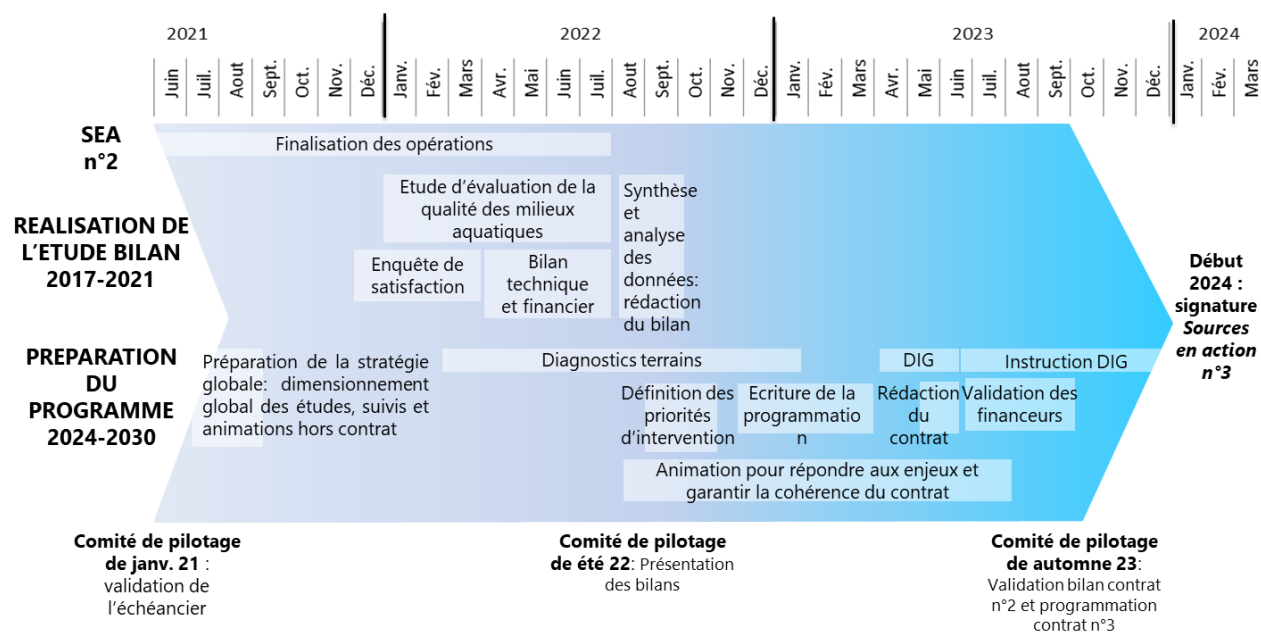
- Rappel du calendrier du renouvellement du contrat ;
- Points divers ;
 - o Commission scientifique du 07/10/2021 ;
 - o Lettre d'information n°7 ;
 - o Enquête de satisfaction ;
 - o Stage à l'EPTB ;
- Bilan provisoire ;
- Perspectives de programmation ;
 - o Données de l'état des lieux DCE et masses d'eau prioritaires ;
 - o Thématiques ciblées pour le prochain contrat ;
 - o Fiches actions / Présentation d'actions « nouvelles ».

La liste des personnes présentes est disponible en annexe 1.

Le diaporama présenté en séance est consultable depuis le site internet :

<https://sourcesenaction.fr/calendrier/>

II. RAPPEL DU CALENDRIER DU RENOUVELLEMENT DU CONTRAT



Prochaines échéances :

- Comité technique : 26 novembre 2021 ;
- Comité des financeurs : 7 novembre 2021 ;
- Comité de pilotage : 8 novembre 2021.

Il est rappelé aux Maîtres d'Ouvrage de procéder à leur demande de subventions pour l'animation le plus tôt possible et avant le 31 décembre 2021 (accusé de réception faisant foi).

Il est demandé à la coordination de fournir un calendrier plus précis de l'année 2022 pour que les Maîtres d'Ouvrage puissent estimer au mieux leur plan de charge. Des éléments complémentaires seront transmis lors du COPIL.

III. POINTS DIVERS

1. Commission scientifique

Les présentations et le compte-rendu de la commission scientifique du 7 octobre 2021, sont disponibles sur le site internet : <https://sourcesenaction.fr/calendrier/>

2. Lettre d'information n°7

La septième lettre d'information de Sources en Action, paraîtra d'ici la fin de l'année.

3. Enquête de satisfaction

L'enquête de satisfaction du second contrat sera lancée lors du prochain COPIL. Il est demandé aux Maîtres d'Ouvrage de la transmettre à leurs bénéficiaires et élus...

4. Première étape du bilan

Afin de continuer le travail initié par Jordane Gagnet lors de son stage au PNR et afin de procéder au bilan du second contrat, une offre de stage est actuellement proposée par l'EPTB : <https://sourcesenaction.fr/eptb-vienne-offre-de-stage-2022-6-mois>

IV. BILAN PROVISOIRE

Les bilans financiers présentés lors des dernières commissions n'ont pas évolué faute de retours suffisants de la part des Maîtres d'Ouvrage pour les phases 4 et 5.

Il est rappelé que ces données sont essentielles pour la coordination et que ces données **doivent être transmises avant le 30 novembre 2021** pour une présentation lors du COPIL du 8 décembre prochain.

V. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION

Questions soulevées par les maîtres d'ouvrage sur les financements. Les financeurs seront interrogés lors du comité des financeurs du 7/12/2021.

- Lors de l'élaboration du prochain SDAGE en 2027, un nouvel état des lieux devrait être réalisé. Dans l'hypothèse d'évolution des masses d'eau prioritaires, au regard des critères de l'Agence de l'Eau, les critères de subvention seront-ils susceptibles d'évoluer ? Ou seront-ils maintenus jusqu'à la fin de la programmation contractualisée ?
- Les Maîtres d'Ouvrage ont besoin d'avoir des règles de financement claires et fixes dès le début 2022 afin de pouvoir programmer au mieux leurs diagnostics et préparer leur programmation pour le prochain contrat.

- Les Maîtres d’Ouvrage soulèvent le problème des règles de co-financement. En effet, si par exemple l’Agence de l’Eau se retire de certaines actions, d’autres financeurs n’accordent pas de financement non plus (cas de la FNPF par exemple).

Avis sur les fiches thématiques :

Opérations agricoles (mise en défens, franchissement, abreuvement) :

- Les fédérations de pêche devraient se retirer du sujet ;
- Les structures GEMAPI : PETR, SABV, CC CGS et CC CSO, ont confirmé la poursuite de ces actions dans le prochain contrat. En effet il persiste une forte demande de la part d’agriculteurs ;
- La CC V2M se positionnera à la suite du diagnostic.

Continuité écologique et plans d’eau

- Les Maîtres d’Ouvrage proposent que les thèmes « continuité écologique » et « plans d’eau » soient différenciés dans les fiches actions ;
- Sur le thème de la continuité écologique les Maîtres d’Ouvrage demandent une analyse du nouvel article L-214-17 et des positionnements clairs afin de pouvoir programmer les futures actions du contrat ;
- Au vu des difficultés rencontrées sur la thématique des plans d’eau et de la continuité écologique, les Maîtres d’Ouvrage proposent qu’un travail soit mené en étroite collaboration avec les DDT par petits sous bassins versants. Cela permettrait de cibler des territoires où mener des actions de restauration des milieux aquatiques via un envoi de courrier par les DDT. Ces territoires seront définis à partir des données disponibles (DCE, bilan, suivis scientifiques, inventaire EPTB et diagnostics terrains) et seront sélectionnées en COPIL. L’objectif étant de favoriser la démarche par priorisation d’actions/secteurs. Les actions « d’opportunité » seraient toutefois maintenues ;
- Un COTECH spécifique sur cette thématique sera organisé en y conviant les 3 DDT concernées.

Sylviculture

- Avoir un détail précis des actions finançables sur cette thématiques : méthodes douces d’exploitation sur des fortes pentes, hors zones humides ?
- Prévoir des actions de sensibilisation et d’animation auprès des propriétaires, gestionnaire avec une approche de la réglementation en vigueur (notamment SAGE Vienne) ;
- Dans certaines Communautés de Commune, sont présents des techniciens forestiers notamment pour l’aspect voirie. Ceux-ci sont au courant des chantiers réalisés sur la CC. Les MO pourraient se rapprocher d’eux pour avoir cette connaissance ;
- L’ONF ne gère que les forêts domaniales ou forêts engagés dans le régime forestier. Pour agir sur les autres parcelles (domaine privé notamment), il a été conseillé de contacter le CRPF (Centre national de la propriété forestière). Les actions de ces 2 structures sont complémentaires ;
- Il est proposé que chacun fasse le bilan des actions « forêt » menées sur le territoire et d’organiser une réunion du COTECH spécifique à cette thématique en y invitant les acteurs du domaine : CRPF, ONF. Elle serait organisée début 2022.

Thématique agricole

- Bio Nouvelle-Aquitaine confirme la volonté de la structure à intégrer le 3^{ème} contrat. Une gestion adaptée des prairies (à fleurs diversifiées) est une base de travail pour l’amélioration des pratiques et une meilleure gestion de l’eau et environnement.

Zones humides

- Le CEN Nouvelle Aquitaine se positionne comme référent technique des opérations de gestion/restauration des zones humides ;

- Certains Maîtres d'Ouvrage ont une volonté de développer l'acquisition foncière de zones humides et un partenariat avec le CEN pour la gestion. D'autres ont déjà des parcelles et souhaitent mettre en place des aménagements pour remettre en pâturage par exemple.

Suivis scientifiques

- Le maintien des suivis actuels est important et nécessaire afin d'avoir une chronique sur du moyen/long terme ;
- Le GMHL souhaite développer davantage les suivis avant et après travaux pour constater des effets des aménagements sur les milieux aquatiques. Pour cela une meilleure communication est demandée pour connaître aux mieux les actions à venir (via le futur outil). Il souhaite également développer l'utilisation de bioindicateur telle que la loutre dans le cadre de suivis pesticides
- LNE souhaiterait développer des opérations sur les moules perlières afin de comprendre les diminutions de population sur certains sites et proposer des actions pour favoriser leur développement.

Autres thématiques

- Des Maîtres d'Ouvrage sont intéressés pour mettre en place des actions sur les économies d'eau. Il est souhaité de développer davantage le volet sensibilisation.
- Concernant la nomenclature de l'outil de suivi, un identifiant unique et simple est demandé pour mieux reconnaître les actions entre elles. Il est également demandé que l'outil soit compatible avec le logiciel QGIS.
- Le site internet est principalement utilisé par les maîtres d'ouvrages pour récupérer les documents (supports de réunion, comptes-rendus). Le site est pratique car permet de remonter facilement dans les archives documentaires. Pour une meilleure communication du contrat auprès du grand public, il est suggéré d'utiliser les réseaux sociaux (facebook, instagram).

Proposition de nouveaux partenaires du contrat : les Maîtres d'Ouvrage proposent d'intégrer :

- EDF : cet acteur pourrait être intéressant dans la stratégie globale du contrat pour diverses opérations réalisées notamment dans le cadre des dossiers de fin de concession : acquisition de données, continuité écologique, débit réservé, hydromorphologie. Une réflexion sera engagée sur l'implication de cette structure (partenaire technique, financier, maître d'ouvrage);
- Le CRPF

Questions diverses :

Une partie du territoire du contrat appartient à la Communauté de Commune Bénévent Grand Bourg, les coordinateurs se renseignent sur les modalités d'action sur ce territoire : coopération avec le SABV ou avec la CC CSO.

BILAN :

- Affiner les règles de financement du contrat 3 pour guider les diagnostics et programmation des maîtres d'ouvrage
- Organiser et planifier des COTECH thématiques : Zones humides – Sylviculture – Plans d'eau/continuité écologique.

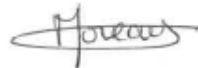
ANNEXE 1 : FEUILLE D'EMARGEMENT

Sources en Action Contrat Territorial Vienne Amont

COTECH - 26/11/2021 - Cymanthes



Nom Prénom	Adresse mail	Signature
MERELLE Florine CC CGS	florine.merelle@creuse-grand-sud.fr	
PETITJEAN Stéphane	s.petitjean@peche19.fr	
COMBY Amandine	a.comby@mep19.fr	
CHEVILLEY Peggy	responsable-environnement@creusesudouest.fr	
BONNAFOUX Thomas	thomas@ccr2m.fr	
Roussey Vanessa	v.roussey@syndicat-bassin-vienne.fr	
Luboye Guy	guy.luboye@creuse.chambagri.fr	
KARISACHE Jean-Jacques	lalutet@gle-asso.fr L.N.E	
METEGNIER Gabriel - GMHL	g.metegnier@gmhl.asso.fr	
Stéphanie CHARLAT	stephanie.charlat@federation-peche87.com	

BADUEL Rouven	r. baduel 27.13 p bio nouvelle aquitaine . com	
PAGET Christelle	EPIC Corrèze	
Pardoux Pierre-Henri	ph.p. fcd 23 @orange.fr pche 23 @orange.fr	
Moreau Mamon	ONF Limousin	
GILLES Estelle	giviervamba@gmail.com	
Jérôme ROGER	jerome.royer@lpo.fr	